



L'INITIATIVE CACAO ET FORETS EXPLIQUEE AUX AUTORITES LOCALES DES REGIONS DU CAVALLY ET DU GUEMON

Abidjan, le 17 août 2020

Une délégation du Secrétariat Technique de l'Initiative Cacao et Forêts (ICF), conduite par le Colonel Ynsa TRAORE du Ministère des Eaux et Forêts, a mené une mission de sensibilisation dans les régions du Cavally et du Guémon les 12 et 13 août 2020.

L'objectif de ces rencontres est de susciter l'appropriation par les autorités préfectorales, administratives et coutumières locales, de l'Initiative Cacao et Forêts et, au-delà, d'obtenir leur appui dans la mise en œuvre des activités qui visent essentiellement à promouvoir la pratique de la cacao culture sans détruire l'espace forestier. A l'ouverture des travaux de l'atelier du 12 août 2020, le colonel Inza Traoré a situé le contexte et les objectifs de la mission. Les échanges qui ont suivi, ont permis aux autorités locales présentes d'avoir une meilleure compréhension de l'ICF et d'identifier les actions d'appui pour faciliter la mise en œuvre de ses activités dans leurs régions.

L'Initiative Cacao et Forêts (ICF)

L'Initiative Cacao et Forêts est un engagement actif entre les principaux pays producteurs de cacao notamment la Côte d'Ivoire et le Ghana et les entreprises du chocolat et du cacao, afin d'éliminer la déforestation et de restaurer les zones forestières par l'interdiction de toute conversion supplémentaire de terres forestières pour la production de cacao. Cet engagement a été signé sous la forme de Cadre d'Action Commune, lors de la 23^{ème} Conférence des Nations unies sur les changements climatiques en novembre 2017 à Bonn, en Allemagne. Par cet accord, ces signataires prennent des mesures de planification conjointe afin d'éliminer la production de cacao dans les parcs nationaux et réserves, parallèlement à une application plus stricte des

politiques forestières nationales et au développement de moyens de subsistance alternatifs pour les exploitants touchés. Les principaux signataires sont les gouvernements de la Côte d'Ivoire et du Ghana et 34 entreprises du chocolat et du cacao. Plus de 50 parties prenantes que sont les gouvernements, les entreprises de chocolat et de cacao de premier plan, les partenaires au développement, les organismes de recherche, les organisations environnementales, la société civile et les communautés rurales sont impliquées dans sa mise en œuvre.

En Côte d'Ivoire, l'Initiative Cacao et Forêts est présidée par le gouvernement représenté par le Ministère des Eaux et Forêts. Elle est facilitée par The Sustainable Trade Initiative (IDH) et la World Cocoa Foundation (WCF). Le Secrétariat Technique comprend, le Ministère des Eaux et Forêts, le Conseil du Café Cacao, la Fondation mondiale du Cacao et The Sustainable Trade Initiative (IDH).

La mise en œuvre de l'Initiative Cacao et Forêts a démarré en janvier 2018 dans cinq régions prioritaires, à savoir : La Mé, Nawa, Cavally, San Pedro et Guémon. Ces régions ont été identifiées sur la base de critères liés à la préservation des forêts, à la production de cacao et à la densité de population.

La région du Cavally est l'une de celles qui entourent le Parc national de Taï qui, avec une superficie de plus de 500 000 ha, est la plus grande forêt primaire en Afrique de l'Ouest. De plus, la région abrite deux importantes réserves forestières. La forêt classée de Cavally est l'une des réserves les mieux préservées de Côte d'Ivoire, tandis que la forêt classée de Goin-Débé est fortement dégradée. La région du Guémon abrite le Parc national du Mont Péko (34 000 ha). Cette région possède une faune riche et diversifiée, mais elle est également confrontée à une forte pression démographique qui impacte directement la préservation de ses forêts.

Contacts :

Ministère des Eaux et Forêts

Abidjan – Plateau – Cité Administrative – Tour A – 14^{ème} étage

ICF : +225 20239530 / Postes : 1305 et 1317

Web : www.eauxetforets.gouv.ci

Email : contact@eauxetforets.gouv.ci